Quest. 134. Savez-vous s'îl existe des restrictions prohibitives en Allemagne ou en Prusse sur l'emigration partant de ces pays?—On a promulgue des restrictions prohibitives le printemps dernier à l'égard des hommes âgés de 18 ans, à 45 et 50 ans, qui ne sont pas libérés du service militaire. D'ailleurs, personne ne peut émigrer à moins d'en avoir obtenu la permission de son gouvernement, qui lui relève en même temps du serment de fidélité au gouvernement. L'orsque l'on n'est pas citoyen et que l'on désiré se procurer la la permission de faire des contrats pour le transport des émigrants pour le passage de l'Océan par l'entremise d'agents locaux, on est obligé de déposer la somme de 20,000 thalers de Prusse, à peu près \$14,000 entre les mains du gouvernement (c. a. d. le gouvernement

de la Prusse,) les autres gouvernements n'exigent pas autant.

Quest. 135. Vous êtes vous occupé à établir les émigrants allemands dans la province?

—J'ai souvent accompagné des émigrants allemands dans l'intérieur, mais généralement pour leur procurer de l'emploi. A ceux qui avaient de l'argent j'ai recommandé de prendre de l'emploi pendant la première année, et je les ai recommandés à la bonté de certains messieurs dans le comté de Waterloo, capables de leur donner des renseignements. Depuis ces deux dernières années, je tâche d'établir des colonies d'allemandes dans le district d'Ottawa, et malgré beaucoup de contrariétés et de fâtigues dans la forêt, je suis heureux de pouvoir dire que j'ai réussi au-delà de mes espérances,—considérant les obstacles qu'il m'a fallu surmonter,—et si je suis bien appuyé; je ne me relâcherai pas dans mes efforts pour encourager mes compatriotes à s'établir dans ces parties de la province, ce qu'il me sera possible de faire consciencieusement pour eux sous ce rapport.

Quest. 136. Depuis combien de temps êtes vous ainsi employé? Depuis ma nomination comme enterprête allemand et même comme agent allemand de la ligne royale des malles, à dater de 1849, mais toujours en grande partie à mes dépens. Avant ma nomination comme interprête, et avant 1849 à '50, tous les émigrants allemands allaient à

Buffalo, les pauvres comme les riches.

Quest. 137. De quel côté dirigez-vous les émigrants à présent? Il y a dans le moment plus de cinquante Allemands, sans établissement, qui m'ont fait des demandes pour ouvrir un établissement où je puis trouver une étendue de terre possèdant les avantages nécessaires au succès d'hommes énergiques et persévérants et qui ont peu de moyens.

Le désir d'assurer ces avantages à ceux qui ont confiance en ma discrétion, me guide

dans la direction des émigrants en général.

Quest. 138. Pourquoi-avez vous cessé de diriger les émigrants vers l'ouest?

Parce que les pauvres y trouvaient fort peu d'encouragement, et ceux qui avaient quelques moyens, ne pouvaient acheter de terre en quantité suffisante, vu son prix élevé, qui put leur donner des moyens d'existence, dans ces vieux établissements et leur voisinage; mais bon nombre d'allemands avec des fonds (si toutefois on ne les engage pas à faire autrement et ce que l'on tache de faire constamment à New-York et avec beaucoup de succès, je crois) viennent dans la section ouest du Canada par le Pont Suspendu.

Quest. 139. Les émigrants qui ont payé pour leur lots et qui s'y sont établis, ont-ils porté des plaintes?—Il n'y en a pas eues de la part de ceux qui se sont établis sur des lots de la couronne, mais il y en a eues de très amères de la part de ceux qui avaient acheté de spéculateurs; il n'y a pas de remède à cela, c'est le résultat de l'ignorance de la langue

du pays.

Quest. 140. Ces contrariétés parmi les émigrants ont-elles en pour résultat de retarder l'émigration allemande vers ce pays?—Je ne le pense pas; le peu d'émigration allemande vers le St. Laurent tient à des causes différentes; la principale vient de ce qu'il n'est pas du tout de l'intérêt des armateurs de Hambourg et de Brême d'encourger l'émigration vers le St. Laurent. Ils ont un commerce de transport direct entre leurs ports respectifs et ceux de New-York, Baltimore et de la Nouvelle-Orléans pour les produits de l'Allemagne et ceux des Etats-Unis, à un tarif de fret remunératif; tandis que l'emploi de leurs vaisseaux pour Québec est indirect, sans cargaison pour l'aller.

Quest. 141. N'y a-t-il pas trois ou quatre journaux allemands de publiés dans la province? Il y en a cinq en tout dans le comté de Waterloo:—...

"L'ami du Cultivateur Canadien," à Waterloo-ville:

"Le Canadien Allemand," à Berlin.

"Le journal de Berlin," à do.